



Sur le chemin de l'école ...

A la fin de l'été, dans les familles, le rituel est immuable : le cartable, ressorti du placard, reprend sa place au pied du bureau, tandis que sur la chaise attendent les vêtements choisis pour le grand jour : la rentrée !

Ce 1er septembre, la cloche a sonné la fin des vacances. 174 jeunes Saint-Colombinoises et Saint-Colombinois ont, ainsi, repris le chemin de l'école. Une rentrée vécue avec plus ou moins d'impatience, certains goûtant, encore, fort peu la folle idée de ce sacré Charlemagne de les tirer de leurs loisirs. Ce sentiment s'est, néanmoins, bien vite effacé devant le bel accueil qui leur était réservé par les maîtresses et le maître. Le maire, Alain Balducci, et son adjointe aux affaires scolaires, Angélique Zgraja, étaient, également, présents pour souhaiter la bienvenue aux élèves. L'occasion pour eux d'échanger, aussi, avec les parents, les enseignants et les personnels périscolaires. Avant d'entrer en classe, le directeur, Monsieur Roux, a rappelé les règles en vigueur à l'école et annoncé l'instauration de 30 minutes quotidiennes d'activité physique. L'année scolaire s'annonce, donc, studieuse ... et sportive ! L'équipe municipale souhaite une belle rentrée aux enfants, à l'équipe enseignante et aux personnels périscolaires.



ZOOM SUR ...

La rentrée en quelques chiffres

174 élèves
82 filles
92 garçons

6 classes en double niveau

1 classe de CM2

Malheureusement, au vu des effectifs, les services de l'Inspection académique n'ont pas pu autoriser l'ouverture d'une nouvelle classe, envisagée à la fin de l'année scolaire 2021/2022



Edito du Maire, Alain Balducci

Chères Saint-Colombinoises, chers Saint-Colombinois,

Votre journal fait peau neuve ! La rentrée étant toujours un temps particulier dans une année, cela m'a semblé être le moment idéal pour, exceptionnellement, prendre la parole et vous le dévoiler : *Flash Info* devient *Le Mag'*. Nouveau nom, nouveau graphisme, nouveau rubriquage, mais toujours le même objectif : vous informer. Ainsi, chaque mois, vous retrouverez les actualités qui font la vie de Sainte-Colombe. Avec l'équipe municipale, nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à parcourir ce numéro que nous en avons eu à le penser pour vous.

Bonne lecture.

Sports & loisirs : une reprise en grande forme !



Le 3 septembre, s'est tenue, en présence d'Alain Balducci, maire de Sainte-Colombe, l'Assemblée générale de l'association Sainte-Colombe Sports & Loisirs. Après une période délicate, due au contexte épidémique ayant imposé l'annulation de spectacles, l'association se tourne, désormais, vers l'avenir. A noter d'ores-et-déjà que le spectacle de fin d'année reprendra sa forme habituelle. Le Bureau a profité de ce rendez-vous pour remercier la mairie pour la mise à disposition de salle et l'entreprise RPC pour la publicité. Depuis septembre, une nouvelle activité est proposée : le bikelifé. Renseignement : 07.81.42.68.24

La société de chasse en assemblée générale

Le 3 septembre dernier, la société de chasse de Sainte-Colombe s'est réunie pour son assemblée générale. Rendez-vous traditionnel dans la vie d'une association, il a permis de réaliser un bilan de l'année écoulée et d'esquisser les activités à venir. Le Bureau de l'association a mis l'accent sur la sécurité en chasse invitant les adhérents à poursuivre les efforts engagés en la matière. Cette réunion a, également, été l'occasion de souhaiter la bienvenue à cinq nouveaux adhérents, portant la société de chasse à trente-six membres désormais.



Une petite foulée pour une grande cause

Dans le cadre de l'opération Octobre rose, La Provinoise organise la deuxième édition de sa course / randonnée autour du boulevard d'Aligre à Provins, le dimanche 16 octobre. Les fonds récoltés seront reversés à la Ligue contre le cancer pour lutter contre le cancer du sein.

Inscription : 10 euros.

Renseignements :

Tél. : 06 74 44 33 88

E-mail : laprovinoise77160@gmail.com

INFORMATION ANIMATION

Dimanche 18 septembre : Brocante à Septveilles-le-Haut (2 €/ml)
Renseignements et réservation : 06 08 89 66 63 / 06 10 03 68 89



Exposants et visiteurs devront respecter les règles sanitaires en vigueur à cette date



C'est la rentrée ! Prenez soin de vous ...

Avec la reprise du travail, un rythme différent, plus soutenu, s'est installé. Il est possible, toutefois, d'entretenir la légèreté de l'été, le bénéfice des vacances et de continuer à prendre soin de soi. Savourer la vie au présent ; se construire dans un état d'esprit positif ; équilibrer son corps, ses émotions et ses pensées, Sonia Pareau, sophrologue, vous donne toutes les clés et vous accompagne pour améliorer votre quotidien.

sur rendez-vous :

du lundi au samedi, de 9h à 19h



Contact :

Tél. : 06 85 46 96 38

E-mail : sonia.pareau@gmail.com

3, rue de château Jaillard - 77650 Sainte-Colombe

Urbanisme : des règles à respecter !

La réalisation de travaux répond à des règles d'urbanisme strictes qu'il convient de respecter, sous peine de s'exposer à des sanctions.

Ainsi, dès lors qu'une personne souhaite entreprendre des travaux ayant pour objectif de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (sauf ravalement), de créer une emprise au sol ou une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m² ou d'édifier une clôture, elle doit, avant la réalisation, effectuer une **déclaration préalable** auprès de la mairie.



Tout chantier de construction ou d'agrandissement d'une maison individuelle, ou de ses annexes, de plus de 20 m², doit faire l'objet, quant à lui, d'un dépôt de **permis de construire** auprès de la mairie. Il en va de même pour les travaux de changement de destination ayant pour objectif de modifier soit les structures porteuses du bâti, soit la façade (transformation d'un commerce en logement, d'un garage en habitation ...).

Il faut souligner que quelle que soit l'autorisation d'urbanisme accordée, elle doit être obligatoirement affichée sur le terrain concerné par le chantier, et durant toute la durée des travaux.

Région Ile de France Dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, la Région Ile de France propose des aides financières pour l'achat d'un véhicule propre (électrique, hydrogène, GNV). Ces aides sont ouvertes aux particuliers comme aux professionnels.

+ d'info sur : www.iledefrance.fr

Afin d'éviter l'installation du moustique tigre sur le territoire seine-et-marnais, il est rappelé quelques bons gestes :

- éliminer les endroits où l'eau peut stagner
- vider les récipients contenant de l'eau
- couvrir les réservoirs d'eau
- vérifier l'écoulement des gouttières



Le Département de Seine-et-Marne lance, dans les collèges, une campagne de sensibilisation à l'utilisation des outils numériques. Dénommée "Connecté à toi de filtrer", elle invite l'élève à ne pas être un simple consommateur du web, mais à savoir trier et vérifier chaque information.



L'école en fête !

Evènement toujours attendu, la kermesse de l'école Armand François s'est tenue le 25 juin. Au programme : une journée de bonne humeur ! Les enfants ont pu participer aux différents jeux proposés par les parents et les enseignants : course d'orientation, jeu du serveur, lancer d'adresse, chamboule-tout, puissance 4, pêche au canard, maquillage ... Les parents n'ont pas été oubliés avec un spectacle de danse, chant et acrosport, animé par les élèves. Autant d'activités, ça creuse ! 210 tickets ont été vendus pour profiter du repas organisé par l'équipe municipale. Les élus et les enseignants remercient les bouchers de notre village, M. et Mme Bouzin, pour leur don de délicieuses saucisses. La kermesse a été, enfin, l'occasion de remettre aux futurs 6ème une édition des Fables de La Fontaine (offerte par l'Education nationale) et un casque (offert par la mairie).



Un local tout neuf

Un chantier d'insertion "Initiative 77", financé à hauteur de 70 % par la Communauté de communes du Provinois et 30 % par la commune de Sainte-Colombe, a permis de remettre à neuf l'ancien local des pompiers.



19 novembre : soirée Beaujolais

organisée par le Comité d'entraide aux personnes âgées
Renseignements : 06.85.66.91.41



20 novembre : Déjeuner dansant à la guinguette "Chez Gégène"

organisé par l'Amicale des Anciens Combattants de Sainte-Colombe

Programme :

10h15 : départ en autocar
12h00 : déjeuner "Chez Gégène"
14h00 : après-midi dansante "Chez Gégène"
18h00 : départ pour le retour à Sainte-Colombe

Tarif : 95 € (adhérent) / 105 € (non-adhérent)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 6 octobre



18 septembre : Brocante

(Septveilles-le-Haut)

organisée par le Comité des fêtes

INFO MAIRIE :

De septembre à juin, la mairie est ouverte
le 1er et le 3ème samedi de chaque mois

Naissances

Décès

M. Marc BONNAIRE
Mme Marie GARINET
Mme Valérie LEBON
Mme Nelly PRIGENT

Etat civil

